



**UFE / CFDT 30, passage de l'Arche**  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : [cfdt.syndicat@i-carre.net](mailto:cfdt.syndicat@i-carre.net)  
Internet : [www.ufe-cfdt.org](http://www.ufe-cfdt.org)

# CCAS du 12 avril 2010 compte rendu CFDT

Pour l'administration : Dominique VARAGNE (Chef PSP) Evelyne FERET (Adjointe D.VARAGNE)  
La délégation CFDT : Magalie CAUCHY, Isabelle GILLET, Evelyne POREE et Olivier CHERCHI  
CGT, FO, FNASCE.

La CFDT a fait une déclaration que vous trouverez en pièce jointe. L'UNSA s'est joint à notre déclaration.

La CGT avait une déclaration, mais pas FO.

Les réponses de l'administration (Mesdames VARAGNE et FERET :

- **Sur le patrimoine** : Le CGEDD a reçu une lettre de mission datée du 15 mars de la part du SG pour enquêter sur le patrimoine social (les unités d'accueil de la FNASCE). La CFDT a demandé a avoir une copie de la lettre de mission. La CFDT a la présidence de la commission n° 4 qui a en charge notamment la gestion du patrimoine. Aucune information ne nous a été donnée.

- **Sur le budget** : la levée de la réserve de 1,4 million d'euros n'est pas prévu avant le mois de septembre. Le budget a été validé en fin d'année par le contrôleur financier et 85% des sommes ont été notifiés aux RBOP en début d'année 2011.

**L'administration informe le CCAS que le DPAS-WEB est ouvert depuis la veille, pour deux mois, y compris sur les crédits CIL. Les présidents de CLAS en sont destinataires. Si vous n'avez pas l'info, merci de nous en informer rapidement.**

La CFDT regrette le gel d'une partie du budget, et fait remarquer qu'en septembre il sera trop tard pour engager des actions du CLAS. Le manque de mise en place des CRCAS ne favorise pas l'information ni la communication sur le budget auprès des présidents de CLAS.

- **Sur le service social** : Il faut que le service social s'adapte aux évolutions des réorganisations. Une première réunion a eu lieu en mars avec les représentants du personnel à la CAP des ASS (assistant de service social). Voir compte rendu joint fait par nos élus. Une prochaine réunion est prévue le 5 mai.

Sur l'évolution des carrières des ASS et CTSS, il est prévu un groupe de travail (avec les élus) au mois de juin.

L'administration nous informe aussi que pour l'instant chaque agent dépend de son ministère pour les prestations individuelles d'action sociale.

*Remarques CFDT : A quand une harmonisation pour une réelle égalité de traitement entre les agents d'une même communauté de travail ?*

Le CCAS a débuté effectivement à 11 heures avec l'approbation du PV du CCAS 24 février.

**La nouvelle circulaire sur le "prêt des enfants qui dé-cohabitent pour suivre leurs études"** a été votée à l'unanimité. C'est le Comité d'Aide Social (CAS) qui va gérer ce prêt, comme le prêt d'installation et le prêt social.

Ce prêt sera mis en place pour la rentrée 2011/2012.

Il est soumis à un plafond de ressources et son montant sans intérêt varie de 400 à 800 euros au choix de l'agent. Il est remboursable sur 24 mois.

La CFDT soulève le manque de personnel au sien du CAS. Actuellement 1 seul agent y travaille avec un vacataire. (Ils étaient 4 agents l'année dernière dernière).

Nous demandons à l'administration de renforcer l'équipe pour gérer au mieux les nouvelles demandes et le suivi des prêts.

Cette demande a été soutenue par le président du CAS (Monsieur CHAVAROT), puis par les autres OS.

**Une nouvelle instruction d'organisation de l'arbre de Noël** a été approuvée à l'unanimité du CCAS, malgré la tentative de remise en cause par FO.

Isabelle GILLET a ensuite présentée la **nouvelle instruction CIL**.

La dernière instruction date de 2007. Il fallait actualiser la circulaire suite aux réorganisations des services et les nouvelles procédures budgétaires.

(Pour votre info, comme pour l'instruction Arbre de Noël, celle-ci a été discutée et validée en commission 4).

**La CFDT regrette la position de FO, qui de nouveau a remis en cause l' instruction.**

Après de vives discussions, elle n'a pas été approuvée. Refus de vote de FO. Le président du CCAS décide qu'elle sera remise à l'ordre du jour de la prochaine commission n°4 le 10 juin.

**Nous ne comprenons pas l'attitude de nos partenaires qui auparavant réclament vivement auprès de l'administration des instructions à destination des RBOP et des UO sur l'information et l'utilisation des CIL, et renvoient "aux calendes Grecques" la réponse à leurs revendications.**

La CFDT demande que les remarques et observations sur le projet soient adressées à la présidente de la Commission 4 avant le 10 juin.

Le recueil d'informations sociales va enfin être diffusé. Il sera mis en ligne prochainement. Malheureusement les nouvelles prestations n'y figureront pas !!!

**Points divers :**

**Formation des président de CLAS. 3 sessions sont programmées, la première fin avril.**

**Dates des prochaines réunions du CCAS : 21 Juin, 13 octobre et en décembre, date à fixer.**

**Mise en place des CRCAS : Nous avons besoin de connaître les noms des représentants CFDT.**

***Nous envisageons une réunion sur l'action sociale. Dès que la date sera fixée, vous en serez informés.***